

L'Unité de Communication des Relations-publiques (UCR), du Conseil national des Télécommunications (CONATEL), a annoncé ce vendredi, dans une note acheminée à HPN, des dispositions qui vont être prises visant la portabilité des numéros de téléphones dans le pays.

Un abonné d'une compagnie de téléphonie mobile, peut passer à une autre et garder son numéro initial, selon ce qu'a précisé Lucson Lacroix, représentant de l'Unité de Communication des relations-publiques du CONATEL.

Par ailleurs, Lucson Lacroix a indiqué qu'une conférence de presse sera donnée bientôt, par la Direction générale du CONATEL, en vue d'apporter des explications de manière plus approfondie relatives à la portabilité des numéros de téléphones.

Haïti- Télécommunication : Le CONATEL annonce la portabilité des numéros de téléphones en Haïti

Écrit par MEA/HPN

Vendredi, 18 Janvier 2013 14:01
